

MARCEL LECTEUR DE SARTRE EN 1946

[MARCEL READER OF SARTRE IN 1946]

[MARCEL LEITOR DE SARTRE EM 1946]

Hélène Politis

helene.politis@orange.fr

*Professora emérita da Université Paris I Sorbonne. Ela também é historiadora da Filosofia e tradutora de Søren Kierkegaard. Ela é autora de *Le discours philosophique selon Kierkegaard et Kierkegaard en France au XXème siècle: archéologie d'une réception* (Kimé, 2005), ainsi que *Kierkegaard et Le vocabulaire de Kierkegaard* (Ellipses).*

DOI: [10.25244/tf.v13i3.1224](https://doi.org/10.25244/tf.v13i3.1224)

Recebido em: 27 de setembro de 2019. Aprovado em: 10/10/2019

Caicó, ano 12, n. 3, Edição Especial, 2019, p. 47-59 - ISSN 1984-5561
Dossiê em Comemoração aos 130 anos do Nascimento de Gabriel Marcel



DOI: 10.25244/uf.v13i3.1224

Marcel lecteur de Sartre en 1946

POLITIS, Hélène

Resumo: Em 1946, Gabriel Marcel pronunciou uma grande conferência, em vários aspectos que permanece interessante e atual para nós, em 2019. Intitulada *A existência e a liberdade humana em Jean-Paul Sartre*, este texto marca uma virada decisiva em sua relação filosófica com Sartre. “É a partir desse período que, segundo Marcel, data a deterioração das relações entre os dois homens”, como Anne Mary tem observado, em 2014, em um artigo bem informado. Minha apresentação resumida será construída em duas sequências complementares: a primeira parte resumirá a história dessas relações, enquanto a segunda parte comentará os pontos mais importantes da conferência de 1946. Uma terceira parte ampliará o questionamento, sem pretender trazer uma conclusão final quanto ao significado metafísico final do desacordo entre Gabriel Marcel e Jean-Paul Sartre.

Palavras-chave: Gabriel Marcel. Sartre. Anne Mary. Verdade da Liberdade. Existência. Deus.

Résumé: En 1946, Gabriel Marcel prononça une belle conférence dont plusieurs aspects restent intéressants et actuels pour nous, en 2019. Intitulé *L'existence et la liberté humaine chez Jean-Paul Sartre*¹, ce texte marque un tournant décisif dans sa relation philosophique avec Sartre. « C'est de cette période que date, selon Marcel, la dégradation des relations entre les deux hommes »², comme le note Anne Mary en 2014 dans un article bien informé. Mon exposé récapitulatif se bâtira en deux séquences complémentaires : la première partie retracera sommairement l'historique de ces relations, tandis que la deuxième partie commentera les points saillants de la conférence de 1946. Une troisième partie élargira ensuite le questionnement, sans prétendre pour autant apporter une conclusion définitive quant à l'ultime signification métaphysique du désaccord entre Gabriel Marcel et Jean-Paul Sartre.

Mots clés: Gabriel Marcel. Sartre. Anne Mary. Vérité de la Liberté. Existence. Dieu.

Abstract: In 1946, Gabriel Marcel delivered a major conference, which in many aspects remains interesting and relevant to us in 2019. Intituled “Existence and Human Freedom in Jean-Paul Sartre, that text represents a decisive turn in his philosophical relation to Sartre. “It is back to this period that, according to Marcel, dates the deterioration of the relations between the two men, as Anne Mary has observed in 2014, in a well-informed article. My summarised presentation shall be constructed in two complementary sequences: the first part will summarise the history of such relations, while the second part will comment upon the most important topics of the 1946 conference. A third part will enlarge the questioning, without intending to bring forth a final assessment on the metaphysical final meaning of the disagreement between Gabriel Marcel and Jean-Paul Sartre.

Keywords: Gabriel Marcel. Sartre. Anne Mary. Truth of freedom. Existence. God.

¹ Gabriel Marcel, *L'existence et la liberté humaine chez Jean-Paul Sartre* [texte cité désormais : *Existence chez Sartre*], Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1981, p. 31-90. Cette conférence a été initialement publiée dans le recueil collectif intitulé *Les grands appels de l'homme contemporain*, Paris, Éditions du Temps Présent, 1947. — « Ce qui frappe en relisant ce texte [...], c'est qu'il aurait pu être écrit hier : il n'a pas du tout vieilli », disait déjà, à juste titre, Denis Huisman en 1981 dans « Gabriel Marcel lecteur et juge de Jean-Paul Sartre », *Existence chez Sartre*, p. 12.

² Anne Mary, « Les rapports de Jean-Paul Sartre et de Gabriel Marcel : “Le point de divergence, c'est le fait même de Dieu” » [texte cité désormais : *Sartre et Marcel ; le point de divergence*], Bibliothèque nationale de France, *Revue de la BNF*, 2014/3, n° 48, p. 52-61 ([adresse Internet :] <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2014-3-page-52.htm>) ; je cite ici la page 60.

I BREF RAPPEL HISTORIQUE CONCERNANT LES RELATIONS INTELLECTUELLES ENTRE MARCEL ET SARTRE

Denis Huisman (qui a régulièrement fréquenté, de 1944 à 1947, ces réunions) donne un aperçu très vivant des « Vendredis » de la rue de Tournon durant lesquels Gabriel Marcel réunissait des historiens, des philosophes, des musiciens, des romanciers, des acteurs, etc. — célèbres ou non, jeunes ou moins jeunes, français ou étrangers — pour participer à de libres dialogues et échanger des idées neuves, tout en assistant « à cet extraordinaire spectacle d'une pensée jaillissante [...] dont la genèse apparaissait si visible [...], sous les feux croisés d'une série d'interrogations incessantes »³. Lors de ces débats, Marcel refusait « tout recours à une révélation quelconque, à la moindre explication religieuse, mystique ou théologique. Il se voulait pleinement et authentiquement “philosophe” »⁴. Dans le cadre de ces vendredis marcelliens Sartre fit deux exposés⁵, le 25 juin 1938 et le 23 juin 1939.

Quatre ans plus tard, en 1943, Jean-Paul Sartre répond à Gabriel Marcel qui vient de lui écrire à l'occasion de la parution de *L'Être et le Néant*. Après l'avoir remercié pour ses encouragements et ses critiques, il ajoute ceci : « [Ce] que vous m'avez apporté n'est pas tant telle ou telle perspective sur le corps ou sur l'avoir, que l'idée même de “situation”. [...] C'est en vous lisant dans les Recherches que j'ai compris pour la première fois qu'être, pour l'homme, c'est être en situation et c'est ce qui m'a permis de pressentir enfin ce qu'était la liberté. Je voudrais que vous croyiez, cher Monsieur, que je ne méconnaissais pas l'importance de cette dette. »⁷ Si l'on s'en tenait à ce témoignage de gratitude, on pourrait avoir l'impression d'assister à l'une des *rencontres de pensées* décrites de la façon suivante par Marcel en 1940 : « Il y a bien des pensées que nous côtoyons sans vraiment les rencontrer, sans qu'elles se révèlent à nous, sans qu'elles nous soient présentes, et [...] sans que nous nous livrions à elles. Rencontrer vraiment une de ces pensées, c'est un événement qui sans doute [...] n'arrive pas au hasard [...] »⁸

Malgré ces prémices apparemment favorables, il n'y eut pas de *rencontre de pensées* entre Sartre et Marcel. En août 1973 lors d'un colloque à Cerisy-la-Salle, Marcel insiste sur le fait qu'il n'a « pas lu *L'Être et le Néant* initialement comme on lit le livre d'un adversaire, et la preuve en est que nous avons eu à cette époque chez moi, un long entretien très cordial », mais que tout s'est gâté « à partir du moment où [...] (1946, il me semble ou début 1947) je n'hésitai pas à dire que l'image de l'homme et de la condition humaine, présentée par l'auteur de *L'Être et le Néant*, se situait comme en direction de l'avilissement tel que je l'avais décrit.

³ Denis Huisman, « Gabriel Marcel lecteur et juge de Jean-Paul Sartre », *Existence chez Sartre*, p. 14 ; plus spécialement, voir *ibid.*, p. 9-10 (note 1), et p. 13-15.

⁴ Denis Huisman, « Gabriel Marcel lecteur et juge de Jean-Paul Sartre », *Existence chez Sartre*, p. 10, suite de la note 1.

⁵ Voir Anne Mary, *Sartre et Marcel ; le point de divergence*, p. 54 et p. 56.

⁶ Adressée par Sartre à Marcel en 1943, cette lettre est conservée au département des Manuscrits de la BNF sous la cote NAF 28349, et Anne Mary la publie et la commente dans son article consacré à *Sartre et Marcel ; le point de divergence* (voir ci-dessus, dans ma note 2, les références détaillées à cet article).

⁷ Même lettre de Sartre à Marcel (voir A. Mary, *Sartre et Marcel ; le point de divergence*, p. 55-56). Anne Mary rappelle (*ibid.*, p. 59) que la notion de situation « est théorisée par Marcel [...] dans des articles publiés dans la revue *Recherches philosophiques* en 1932-1933 (“Situation fondamentale et situation-limite chez Karl Jaspers”), puis en 1936-1937 (“Aperçus phénoménologiques sur l'être en situation”). Ces deux textes [...] sont repris dans le livre de Marcel *Du refus à l'invocation* [...] ».

⁸ Gabriel Marcel, *Du refus à l'invocation*, Paris, Gallimard, 1940, p. 20.

[...] [Par] la suite, l'opposition entre Sartre et moi-même n'a fait que s'accroître ; je le regarde aujourd'hui comme un démagogue, alors que j'ai été amené par une réflexion continue sur les événements de notre temps à penser que le rôle du philosophe est d'abord de résister à toute tentation partisane ou démagogique et à considérer la vigilance comme sa fonction essentielle »⁹.

Il convient donc de revenir à ce tournant des relations entre Marcel et Sartre : la conférence marcellienne de 1946.

II ASPECTS PRINCIPAUX DE *L'EXISTENCE ET LA LIBERTÉ HUMAINE CHEZ JEAN-PAUL SARTRE*

L'éloge et l'admiration ont largement leur place dans ce texte de Marcel. C'est là une qualité qui mérite d'être soulignée, car il n'est pas si fréquent que l'exégète d'un penseur — surtout lorsque cet exégète est aussi un penseur — soit capable d'une véritable générosité intellectuelle envers son contradicteur. Ici, la critique laisse la préséance au souci narratif visant à rendre compte sans distorsion ni falsification du propos sartrien ; la critique prend ensuite le relais de l'analyse, mais toute vaine polémique est ainsi écartée¹⁰. Restent alors en présence deux conceptions philosophiques de la liberté et de l'existence, deux conceptions dignes l'une et l'autre d'être examinées, deux conceptions antagonistes que l'exercice même de la confrontation éclaire et enrichit.

A) Le versant positif de l'appréciation portée par Marcel sur Sartre

Commençons par le versant positif de l'appréciation. Sartre « est un homme prodigieusement intelligent »¹¹, tout comme il « est un auteur extrêmement intelligent »¹². Il est donc à la fois important et honnête « de marquer ce qu'il y a de valable, [...] de fort, de réel dans certains points de départ de la pensée de Sartre »¹³. Ces points forts de l'œuvre sartrienne, Marcel les explicite surtout à partir de citations, souvent longues¹⁴. Celles-ci sont toutes bien choisies, mais, afin d'alléger le présent compte rendu, je me limiterai à trois d'entre elles : la première sera tirée de *La Nausée*, la deuxième de *L'Être et le Néant*, la troisième du *Sursis*.

⁹ Pour ces deux citations : Gabriel Marcel, « De la recherche philosophique », dans *Entretiens autour de Gabriel Marcel* (Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 24-31 août 1973), ouvrage collectif, Neuchâtel (Suisse), Éditions de La Baconnière, 1976, p. 10-11 (texte que je cite ici à partir de Denis Huisman, « Gabriel Marcel lecteur et juge de Jean-Paul Sartre », *Existence chez Sartre*, p. 16-17).

¹⁰ « L'importance de [la] pensée [de Sartre] ne saurait, à mon avis, être sous-estimée. [...] [Cette] pensée [est] [...] beaucoup trop impressionnante [...] pour qu'on n'ait pas le devoir de la considérer avec un maximum d'objectivité, et de la critiquer très sérieusement [...] ». (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 34-35.)

¹¹ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 62 ; voir aussi *ibid.*, p. 89.

¹² Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 69.

¹³ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 33 ; voir aussi *ibid.*, p. 35 et p. 53.

¹⁴ « Ici je vais vous lire quelques textes que personnellement j'admire beaucoup [...]. » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 45.)

« Quiconque prétendra exposer l'anthropologie de Sartre sera d'abord tenu de la décrire, et [...] prise en elle-même, elle ne me paraît pas réfutable. »¹⁵ Cette anthropologie s'appuie sur une expérience originelle de l'existence dont *La Nausée* offre une formulation devenue, à juste titre, célèbre. Cette expérience, c'est la découverte de la contingence comme absurdité généralisée, profusion excessive et inexplicable :

« L'absurdité, ce n'était pas une idée dans ma tête [...], mais ce long serpent mort à mes pieds, ce serpent de bois [= *la racine du marronnier*]. [...] Et sans rien formuler nettement, je comprenais que j'avais trouvé la clé de l'Existence, la clé de mes Nausées, de ma propre vie. [...] [Tout] ce que j'ai pu saisir ensuite se ramène à cette absurdité fondamentale. [...] Un geste, un événement dans le petit monde coloré des hommes n'est jamais absurde que relativement [...]. Mais moi, tout à l'heure, j'ai fait l'expérience de l'absolu : l'absolu ou l'absurde. [...] Cette racine [...] existait dans la mesure où je ne pouvais pas l'expliquer. [...] Chacune de ses qualités lui échappait un peu, coulait hors d'elle, se solidifiait à demi, devenait presque une chose ; chacune était *de trop dans* la racine et la souche tout entière me donnait [...] l'impression de rouler un peu hors d'elle-même, de se nier, de se perdre dans un étrange excès. »¹⁶

La surabondance du réel est une « surabondance obscène »¹⁷ qui suscite le dégoût, et Marcel s'excuse presque d'avoir à insister sur cet adjectif, tout en « faisant [lui-]même un effort pour sympathiser avec cette expérience de base »¹⁸ parce qu'il la juge authentique¹⁹. Difficile à intellectualiser²⁰, une telle expérience m'amène à m'appréhender « comme étant *en proie* à l'existence »²¹. En effet, dans le monde absurde sartrien, chaque élément semble inutilement en surplus, massivement privé de signification : tout est *de trop*, c'est-à-dire non seulement en excès, mais aussi gênant et désagréable. Cette contingence qui s'objective en s'étalant partout, il est impossible de s'en défaire complètement. Ce qui doit « retenir l'attention ici, c'est l'indice métaphysique qui vient affecter une certaine consistance répugnante et traitée comme typique »²², la consistance propre à l'empâtement²³, au visqueux²⁴.

¹⁵ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 35.

¹⁶ Jean-Paul Sartre, *Œuvres romanesques*, édition établie par Michel Contat et Michel Rybalka avec la collaboration de Geneviève Idt et George H. Bauer, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1981, *La Nausée*, p. 152-153. Marcel cite une partie de ce passage dans *Existence chez Sartre*, p. 44-45 ; les petites différences entre le texte cité par Marcel et celui que je cite tiennent au fait que j'utilise une édition plus récente et révisée de *La Nausée*.

¹⁷ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 42 ; voir aussi *ibid.*, p. 43-44. L'existence « se démasque ; elle perd son allure inoffensive, catégorique, abstraite [...]. Elle se révèle comme effrayante et obscène nudité. Je m'excuse de cet adjectif obscène qui revient tout le temps, mais c'est ainsi et nous verrons de mieux en mieux pourquoi » (*ibid.*, p. 43).

¹⁸ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 38.

¹⁹ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 35.

²⁰ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 38.

²¹ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 39.

²² Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 40-41.

²³ La nausée se trouve originellement liée « à l'expérience du fluent — nous ne disons pas du fluide, mais du fluent — pour autant que celui-ci s'empâte, qu'il affecte une spacieuse et molle solidité. Tout cela est assez répugnant, je le reconnais volontiers » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 37-38).

²⁴ Marcel raconte à ce propos une anecdote qui ne manque pas de sel : « Il y a quelques années, après un exposé que Sartre [...] avait fait chez moi [= 21 Rue de Tournon, à Paris], je lui avais dit : “Vous devriez faire une analyse du visqueux, c'est tout à fait votre domaine.” Je dois dire qu'il a suivi mon conseil puisqu'il a consacré quelques pages au visqueux qui sont absolument remarquables ; j'en suis très heureux et très fier puisque c'est moi qui lui en ai suggéré l'idée. » (*Existence chez Sartre*, p. 41.)

En schématisant, on pourrait suggérer que c'est sur un tel fond (comme, peut-être, on parlerait de la couche de fond en peinture) que se dessine et surgit la conscience humaine selon Sartre, avec sa double polarité : le pôle de la liberté et le pôle de la mauvaise foi. L'accent sera mis sur la liberté en tant que *libération* chaque fois que la conscience s'efforcera activement de faire échec au visqueux qui la guette et au sentiment de chosification, tandis que l'accent sera mis sur la liberté en tant que *mauvaise foi* chaque fois que la conscience tendra passivement à succomber au visqueux, en se laissant envahir et submerger par le sentiment de chosification. Ici peut intervenir la deuxième citation que j'avais annoncée, celle que Marcel choisit de mettre spécialement en valeur parce que ce « texte de *L'Être et le Néant* [lui] paraît un des plus importants et des plus explicites de Sartre »²⁵ :

« La liberté, c'est précisément le néant qui *est été* au cœur de l'homme et qui contraint la réalité-humaine à *se faire*, au lieu *d'être*. [...] [Pour] la réalité-humaine, être c'est *se choisir* : rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse *recevoir* ou *accepter*. Elle est entièrement abandonnée, sans aucune aide d'aucune sorte, à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail. Ainsi, la liberté n'est pas *un* être : elle est l'être de l'homme, c'est-à-dire son néant d'être. Si l'on concevait d'abord l'homme comme un plein, il serait absurde de chercher en lui [...] des régions psychiques où il serait libre : autant chercher du vide dans un récipient qu'on a préalablement rempli jusqu'aux bords. L'homme ne saurait être tantôt libre et tantôt esclave : il est tout entier et toujours libre ou il n'est pas. »²⁶

La métaphore du plein et du vide commande l'opposition sartrienne de l'en-soi et du pour-soi. L'être en soi « est rempli de lui-même, il est purement et simplement ce qu'il est ; [...] il n'a pas [...] de possibilité ni d'avenir ; il ne se pose jamais comme autre qu'un autre être, il ne peut soutenir aucun rapport avec l'Autre »²⁷. Inversement, l'être pour soi (l'être humain pourvu d'une conscience capable de réflexivité) s'apparaît comme *étant ce qu'il n'est pas et n'étant pas ce qu'il est*²⁸. Voilà pourquoi il se trouve radicalement contraint de se faire être ; mais cette contrainte ne découle paradoxalement que de sa liberté. Pure vacuité sans repères autres que ceux qu'il se prescrit librement, le pour-soi se saisit uniquement comme choix en train de se faire²⁹. L'illimitation des possibilités offertes à ce libre choix trouve sa seule limite dans la mort. Rendant hommage à Robert Campbell pour la pertinence de son commentaire concernant l'idée sartrienne de sursis, Gabriel Marcel observe que l'existence du pour-soi équivaut à un « sursis, en attendant la mort qui fixera l'homme dans l'en-soi. Exister, c'est être en sursis, c'est conserver la ressource de se modifier, de diriger son avenir, c'est être libre »³⁰. Afin d'illustrer le mouvement de néantisation qui affecte la liberté sartrienne, Marcel cite ce troisième texte-clé, extrait du roman *Le sursis* :

²⁵ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 76.

²⁶ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique* [1943], édition corrigée avec index par Arlette Elkäim-Sartre, Paris, Gallimard, collection « Tel », 2004, p. 485. Marcel cite ce passage dans *Existence chez Sartre*, p. 76 ; les petites différences entre le texte cité par Marcel et celui que je cite tiennent au fait que j'utilise une édition plus récente et corrigée de *L'Être et le Néant*.

²⁷ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 51.

²⁸ Voir par exemple Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 483-484 : « Dire que le pour-soi a à être ce qu'il est, dire qu'il est ce qu'il n'est pas en n'étant pas ce qu'il est, [...] c'est dire une seule et même chose, à savoir que l'homme est libre. »

²⁹ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 77-78.

³⁰ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 73. Marcel renvoie ici à Robert Campbell, *Jean-Paul Sartre ou Une littérature philosophique*, Paris, Éditions Pierre Ardent, 1945.

« [Mathieu] se mit à rire : “Cette liberté [...] était si proche que je ne pouvais pas la voir, que je ne peux pas la toucher, elle n’était que moi. Je suis ma liberté.” [...] [La] pierre de la balustrade [...] était là, énorme et massive, enfermant en soi [...] les ténèbres comprimées qui sont le dedans des choses. Elle était là : une plénitude. Il aurait voulu [...] se fondre à elle, se remplir de son opacité, de son repos. Mais elle ne pouvait lui être d’aucun secours : elle était dehors, pour toujours. [...] “Je ne suis rien, je n’ai rien. Aussi inséparable du monde que la lumière et pourtant exilé, comme la lumière, glissant à la surface des pierres et de l’eau, sans que rien [...] ne m’accroche ou ne m’ensable. Dehors. Dehors. Hors du monde, hors du passé, hors de moi-même : la liberté c’est l’exil et je suis condamné à être libre.” »³¹

B) Le versant négatif de l’appréciation portée par Marcel sur Sartre

Après avoir résumé à grands traits la description remarquable que Marcel développe à propos de l’œuvre sartrienne (en sa période si féconde et étonnante qui va de *La Nausée* aux *Chemins de la liberté* en passant par *L’Être et le Néant*), il va falloir récapituler les principaux aspects de l’analyse critique marcellienne qui contribue aussi à la qualité de la conférence de 1946. Dans ce second volet, et sans négliger Sartre pour autant, Marcel énonce avec vigueur et clarté sa propre position philosophique.

La critique se centre sur la conception sartrienne de la liberté. Selon Marcel, l’hypothèse d’une condamnation à la liberté est dépourvue de sens. « À quoi [...] peut-on être condamné ? Toujours [...] à *perdre* quelque chose : sa vie, son honneur, ses biens, sa liberté. Je ne puis être condamné à être libre que si être libre est une perte, une privation. Effectivement, la liberté pour Sartre est manque, comme d’ailleurs la conscience elle-même : elle est véritablement un défaut [...]. »³² Mais comment, sinon par un grave paralogisme³³, Sartre parvient-il à transformer cette défektivité en un principe dynamique et créateur ? Tout au long de sa conférence de 1946, Marcel ne cesse de dire que, partant de descriptions phénoménologiques dans lesquelles il excelle, Sartre en tire des conclusions totalement illicites³⁴. Évoquons donc quelques-unes de ces conclusions sophistiques³⁵. Elles portent corrélativement sur les modalités d’exercice de la liberté et sur le rapport à autrui.

Marcel qualifie d’erreur funeste l’équivalence posée par Sartre entre liberté et choix. Selon Sartre, *être libre*, c’est *se faire* activité choisissante³⁶. L’intention surgit « non pas *dans* le donné, mais *en présence du* donné, [réalisant] une rupture avec lui ; cette rupture est nécessaire à l’apparition du donné [...]. On peut même dire que la rupture est l’être qui fait qu’il y a du donné, en brisant avec lui et en [l]’éclairant à la lumière du non encore existant, c’est-à-dire

³¹ Jean-Paul Sartre, *Œuvres romanesques*, édition citée plus haut, *Le Sursis*, p. 1057-1058. Marcel cite ce passage dans *Existence chez Sartre*, p. 73-74 ; les petites différences entre le texte cité par Marcel et celui que je cite tiennent au fait que j’utilise une édition plus récente et révisée du *Sursis*. Comme le remarquent bien les éditeurs de ce volume de la « Bibliothèque de la Pléiade », p. 2008, note concernant la p. 1058 du *Sursis*, cette formulation figure dans *L’Être et le Néant* (dans l’édition citée plus haut, p. 484) : « Je suis condamné à exister pour toujours par-delà mon essence, par-delà les mobiles et les motifs de mon acte : je suis condamné à être libre. Cela signifie qu’on ne saurait trouver à ma liberté d’autres limites qu’elle-même ou [...] que nous ne sommes pas libres de cesser d’être libres. »

³² Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 74-75.

³³ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 75.

³⁴ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 53.

³⁵ Voir par exemple Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 57, 58, 61, 76, 85.

³⁶ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 76-77.

de la fin proposée »³⁷. Il y a là un cercle logique, puisque le donné ne se constitue que par l'acte conscientiel qui refuse et rejette le donné. Ainsi, la présence « est une dégradation immédiate de la coïncidence, car elle suppose une séparation »³⁸. Marcel avance ici l'image d'un léger décollement entre deux feuilles de papier antérieurement superposées : le décollement fait apparaître « un *moins être*, par rapport à cette coïncidence [...] parfaite »³⁹. Mais si le choix introduit un *moins être*, l'idée de décision se dévalue en perdant toute positivité⁴⁰.

De ce *moins être* aux égarements de la représentation, il n'y a qu'un pas. Car, assimilée à la dégradation immédiate de la coïncidence (avec le monde et avec soi, c'est-à-dire avec soi comme engendrant arbitrairement un monde), la conscience d'être s'apparaît à soi-même comme un irréductible intervalle. Privé de tout appui externe et de toute perspective référentielle extérieure, l'être qui a conscience de soi est voué par sa propre liberté vide à inventer pour soi et devant autrui la représentation de ce qu'il veut être, et il « joue à être ce qu'il est bien plutôt qu'il n'est ce qu'il est »⁴¹. Telle une mauvaise herbe indéracinable, la mauvaise foi⁴² envahit le champ de la vie pratique, et la sincérité devient impossible. D'où, selon Marcel, une difficulté supplémentaire : « si la sincérité est [...] un phénomène de mauvaise foi, la mauvaise foi disparaît. [...] Si la sincérité est une mauvaise foi, qu'est-ce qui reste ? »⁴³ Dans ce contexte, toute vertu se trouve dépréciée et rabaissée, « à l'exception peut-être du courage »⁴⁴.

Analysant la sincérité en son acception sartrienne, Marcel précise ce qui le sépare de Sartre quant à la notion capitale de transcendance. Pour Marcel, la sincérité est « une sorte de base possible pour une certaine conquête intérieure, pour un certain effort de maîtrise, [...] disons de “transcendance” en un sens plus valable que celui de Sartre. [...] [Si] je reconnais que j'ai tel défaut ou tel vice, je me place dans une situation renouvelée qui me permettra peut-être ce dépassement. [...] [Ceci] nous montre déjà à quel point il est impossible de s'en tenir à l'opposition qu'instaure Sartre entre l'être en soi et l'être pour soi »⁴⁵. Parlant de l'usage sartrien de la notion de transcendance, Marcel « emploie à regret ce terme [...], parce que c'est celui qu'emploie Sartre »⁴⁶. À la simple lecture de ces lignes, nous voyons bien que s'expriment ici deux conceptions profondément différentes du dépassement.

Dépassement, transcendance, liberté et néantisation s'équivalent, pour Sartre, en une quasi-synonymie. Parler de néantisation, c'est alors affirmer « qu'il m'appartient, en tant que je suis humain, de me retrancher [des] choses [...] ; mais, en fait, je ne suis que cette rupture même, ou encore ce dépassement, cette transcendance »⁴⁷. La conduite devant le non-être est un type de conduite qui implique une transcendance spéciale, « mais il n'est pas impossible [...] qu'en poussant jusqu'au bout notre analyse de la transcendance vers le non-être[,] nous

³⁷ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 77.

³⁸ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 52.

³⁹ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 53.

⁴⁰ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 75 : « Par quelle prestidigitacion peut-on passer du manque, de l'indétermination, à la décision proprement dite ? »

⁴¹ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 50.

⁴² « La mauvaise foi consiste dans un certain art de former des concepts contradictoires unissant en eux une idée et la négation de cette idée. » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 55.)

⁴³ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 61.

⁴⁴ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 48.

⁴⁵ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 62-63.

⁴⁶ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 51.

⁴⁷ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 73.

obtenions des renseignements précieux pour la compréhension de *toute* transcendance »⁴⁸. La régression analytique menée à partir de ces prémisses conduit Sartre à « trouver le fondement de toute négation dans une néantisation qui serait exercée *au sein même de l'immanence* ; c'est dans l'immanence absolue, dans la subjectivité pure du *cogito* instantané que nous devons découvrir l'acte originel par quoi l'homme est à lui-même son propre néant »⁴⁹. Dénonçant l'ambiguïté de la néantisation sartrienne⁵⁰, Marcel s'insurge contre cette définition d'une transcendance réduite à s'exercer au sein de l'immanence, et il condamne la double hypothèse d'une immanence englobante et d'une liberté humaine absolue⁵¹. Car Marcel perçoit que s'exprime là « l'athéisme le plus déclaré et le plus agressif »⁵². Inversement, Marcel « refuse de se rendre [prisonnier] du postulat de l'immanence absolue et de souscrire à la négation préalable de l'au-delà, de la seule et véritable transcendance »⁵³.

Voici donc clairement récapitulé le diptyque où s'inscrivent, irréconciliables, les positions philosophiques de Marcel et de Sartre. D'un côté, la surabondance du réel éprouvée de façon positive comme témoignage d'une générosité créatrice supra-humaine ; de l'autre côté, la surabondance du réel ressentie négativement comme contingence radicale et source d'insupportable nausée. D'un côté, le sentiment « que recevoir[,] ce n'est pas du tout subir »⁵⁴, parce que l'expérience du don reçu témoigne de l'accueil inconditionnel de la grâce divine ; de l'autre côté, l'exercice d'une pseudo-générosité égoïste qui transforme le don humain en moyen utilisé en vue de détruire l'objet tout en asservissant autrui⁵⁵. D'un côté, l'illumination en son sens positif et l'appel à assumer le mieux possible « notre condition itinérante »⁵⁶ durant laquelle, « à la faveur d'une motion dont l'initiative nous échappe et ne peut être que grâce »⁵⁷, nous pressentons par éclairs la vie absolue ; de l'autre côté, l'illumination négative⁵⁸, la douloureuse révélation de la contingence généralisée qui m'oblige à admettre que je suis de trop pour l'éternité.

⁴⁸ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 79.

⁴⁹ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 80.

⁵⁰ « Sartre fait un usage abusif de l'idée de négation. "Se dégager de" ne veut pas dire "nier", et le mot "néantisation" est gravement équivoque. [...] [Ce] mot de "néantisation" [...] est impropre, est abusif, je dirai même est malhonnête [...] » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 78-79.)

⁵¹ « Sartre n'a pas hésité à déclarer oralement qu'il est le seul à pouvoir parler aujourd'hui d'absolu, car la liberté à ses yeux est [...] un absolu ; je crois que c'est vraiment la plus extraordinaire aberration que nous trouvons chez lui. » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 72.)

⁵² Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 82.

⁵³ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 87.

⁵⁴ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 81.

⁵⁵ Voir Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 640-641 : « [La] générosité est avant tout fonction destructrice. [...] Mais cette rage de détruire qu'il y a au fond de la générosité n'est pas autre chose qu'une rage de posséder. Tout ce que j'abandonne, tout ce que je donne, j'en jouis d'une manière supérieure par le don que j'en fais ; [...] donner, c'est jouir possessivement de l'objet qu'on donne, c'est un contact destructif-appropriatif. Mais, en même temps, le don envoûte celui à qui l'on donne [...]. Donner, c'est asservir. [...] [Donner], c'est s'approprier par la destruction en utilisant cette destruction pour s'asservir l'autre. » Gabriel Marcel cite et critique ce texte : « Pensez-vous qu'une définition comme celle-là rende compte d'une expérience authentique du don ? [...] [Pouvons-nous] dire sans absurdité, sans un abus scandaleux, que le don [...] présente toujours ce caractère ? Évidemment non. » (*Existence chez Sartre*, p. 79-80.)

⁵⁶ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 87. Le thème de la condition itinérante anime l'œuvre de Marcel, et tout particulièrement l'ouvrage intitulé *Homo viator. Prolégomènes à une métaphysique de l'espérance*, Paris, Éditions Aubier-Montaigne, 1945 ; et voir Marie-Madeleine Davy, *Un philosophe itinérant. Gabriel Marcel*, Paris, Flammarion, 1959, surtout p. 25-38.

⁵⁷ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 88. Sur la négation radicale de la grâce chez Sartre, voir *ibid.*, p. 76 et p. 79.

⁵⁸ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 45.

Gabriel Marcel est attentif à la façon dont Jean-Paul Sartre s’empare de quelques grands concepts chrétiens pour les charger d’un contenu antichrétien. C’est le cas, par exemple, de l’étrange conversion de Daniel dans *Le Sursis*, lorsqu’il se sent transpercé par le regard de Dieu⁵⁹. Selon Marcel, la position sartrienne consiste ainsi en « un processus d’auto-destruction parfaitement repérable »⁶⁰, animé par un ressentiment contre l’ordre social et, plus largement, contre l’idée d’un ordre du monde⁶¹. Dès lors, toute communication inter-humaine ne peut qu’échouer⁶², tandis que l’amour sombre dans l’indifférence ou dégénère en haine, car la dialectique sartrienne, « dont on ne contestera pas la force et l’agilité, repose entièrement sur la négation du nous-sujet, c’est-à-dire de la communion. Pour Sartre, ce mot est vide de sens [...]. Parce que dans cet univers la participation [...] est impossible. C’est là le point essentiel, philosophiquement parlant. Il ne peut donc plus être question que d’appropriation, et cela dans un domaine où l’appropriation est justement impraticable. [...] On ne peut échapper à cette espèce de logique inexorable qu’à condition de reconnaître que le but de l’amour n’est pas du tout l’appropriation »⁶³.

III QUELQUES REMARQUES ET QUESTIONS POUR CONCLURE

A) Sans Dieu, ni morale ni philosophie possibles ?

À supposer que, comme le présume Sartre, l’autre être humain m’apparaisse « essentiellement comme menaçant, comme tendant à me déposséder de ce monde qui primitivement se centrait de façon exclusive sur moi »⁶⁴, une éthique est-elle concevable ? Marcel répond que non. « L’éthique de Sartre n’a pas encore été publiée. Je pense [...] que la constitution [...] de cette éthique offre de très graves difficultés. »⁶⁵ La non-publication par Sartre des *Cahiers pour une morale* rédigés dans les années 1947-1948 confirme indirectement

⁵⁹ Voir Jean-Paul Sartre, *Œuvres romanesques*, édition citée plus haut, *Le Sursis*, p. 852 : « On me voit ; [...] ça me voit. [Daniel] était l’objet d’un regard. [...] [Un] regard opaque [...] qui l’attendait là, au fond de lui, et qui le condamnait à être lui-même, [...] pour l’éternité. [...] Comme si la nuit était regard. » Voir aussi *ibid.*, p. 907 : « Dieu regardait Daniel. L’appellerai-je Dieu ? Un seul mot et tout change. [...] Tout était éternel. [...] Mon regard est creux, le regard de Dieu le traverse de part en part. » Ou encore *ibid.*, p. 1097 : « Et il n’y avait personne [...]. Mais le regard était là. [...] [J’étais] à la fois transpercé et opaque, j’existais en présence d’un regard. Depuis, je n’ai pas cessé d’être devant témoin. » Et n’oublions pas cette confidence faite par Sartre à S. de Beauvoir : « Dans le fond, le rapport avec l’autre, je l’ai toujours eu, mais abstrait ; je vis sous une conscience d’autrui qui me regarde. Et cette conscience peut être aussi bien Dieu [...] que Bost ; c’est un autre que moi, constitué comme moi et qui me voit. » (Simone de Beauvoir, *La cérémonie des adieux*, suivi de *Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974*, Paris, Gallimard [1981], collection « Folio », 1987, p. 403 ; voir aussi *ibid.*, p. 609.)

⁶⁰ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 34.

⁶¹ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 48.

⁶² Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 69.

⁶³ Voir Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 71-72. Sur cette négation du nous-sujet, voir aussi Anne Mary, *Sartre et Marcel ; le point de divergence*, p. 60.

⁶⁴ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 64-65.

⁶⁵ Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 33. Sartre attribue plutôt ce non-achèvement à une lassitude philosophique ; voir son dialogue de 1974 avec S. de Beauvoir : « S. de B. — [Après] *L’Être et le Néant*, vous avez commencé à écrire une morale. J.-P. S. — Oui, je voulais l’écrire ; mais je l’ai remise à plus tard. [...] J’ai fait *L’Être et le Néant* et puis je me suis fatigué ; là aussi il y avait une suite possible, je ne l’ai pas faite. » (Simone de Beauvoir, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, édition citée plus haut, p. 259 et p. 262.)

ce diagnostic. En 1943, Sartre esquisse le projet d'une morale à développer ultérieurement⁶⁶. Toutefois, il serait facile de montrer que l'idée sartrienne de psychanalyse existentielle vient occulter, et même forclorre, l'élaboration d'une morale. Cela est visible dès la conclusion de *L'Être et le Néant* :

« Du fait que le pour-soi *existe*, [...] la valeur surgit [...]. Il s'ensuit que les différentes tâches du pour-soi peuvent faire l'objet d'une psychanalyse existentielle, car elles visent toutes à produire la synthèse manquée de la conscience et de l'être sous le signe de la valeur ou cause de soi. Ainsi la psychanalyse existentielle est une *description morale*, car elle nous livre le sens éthique des différents projets humains [...]. L'homme se fait homme pour être Dieu, peut-on dire [...]. On envisagera alors toute existence humaine comme une passion, le trop fameux "amour propre" n'étant qu'un moyen librement choisi parmi d'autres pour réaliser cette passion. »⁶⁷

Il était impossible aux lecteurs des années 1938-1949 d'apercevoir la corrélation entre ces prises de positions publiques et la lettre privée (et non publiée à ce moment-là) adressée en 1943 par Jean-Paul Sartre à Gabriel Marcel, dans laquelle il invitait son interlocuteur à l'exercice sartrien de la psychanalyse existentielle :

« Il me paraît [...] que je dois être d'accord avec vous en ceci du moins que le monde que je décris, avec son aspect absurde et sinistre, est le seul possible *si* Dieu n'existe pas (et peut-être aussi s'il existe). [...] [Votre] critique revient à dire : sans Dieu, pas de philosophie. Et j'admets fort bien que vous ayez ce point de vue. Mais alors pourquoi échapperiez-vous plus que moi à la psychanalyse existentielle. Je m'y sou mets [...]. Mais il faut que vous vous y soumettiez aussi et que vous acceptiez une enquête du type : "quel choix de soi-même et du monde implique originellement la croyance en Dieu". »⁶⁸

D'une certaine façon, la philosophie de Sartre est la riposte à l'énoncé qu'il attribue à son adversaire : *sans Dieu, pas de philosophie*. Dans ses conversations de 1974 avec Simone de Beauvoir il raconte comment, à l'époque où il était un jeune étudiant, il cherchait déjà une philosophie capable de décrire l'être de l'homme « dans [le monde] et hors du monde, et le monde sans Dieu. Il me semblait [...] que c'était une entreprise nouvelle [...]. [Tous] les grands philosophes sont plus ou moins croyants. [...] La croyance en Dieu de Spinoza n'est pas celle de Descartes ou de Kant. Mais [il me semblait] [...] qu'une grande philosophie athée, réellement athée, manquait dans la philosophie. Et c'était dans cette direction que l'on devait maintenant s'efforcer de travailler »⁶⁹. Cette *grande philosophie athée* capable de se hisser au niveau de celles de Descartes, Spinoza ou Kant, c'est bien la philosophie que Sartre a souhaité écrire.

⁶⁶ « L'ontologie ne saurait formuler [...] des prescriptions morales. Elle s'occupe uniquement de ce qui est, et il n'est pas possible de tirer des impératifs de ses indicatifs. Elle laisse entrevoir cependant ce que sera une éthique qui prendra ses responsabilités en face d'une *réalité-humaine en situation*. » (Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 673-674.) Et voir le texte d'Arlette Elkäim-Sartre qui introduit les *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 7.

⁶⁷ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 674. Sur la psychanalyse existentielle, voir *ibid.*, surtout p. 602-620.

⁶⁸ Jean-Paul Sartre, lettre à Gabriel Marcel publiée par A. Mary en 2014 dans la *Revue de la BNF* (voir ci-dessus, dans ma note 2, les références complètes à l'article d'Anne Mary qui, reprenant une formulation de Sartre tirée de cette même lettre, intitule fort justement son article : « Les rapports de Jean-Paul Sartre et de Gabriel Marcel : "Le point de divergence, c'est le fait même de Dieu" »), p. 57.

⁶⁹ Simone de Beauvoir, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, édition citée plus haut, p. 613.

B) Dieu comme vérité de la liberté ?

En 1974 encore, Sartre formule cet étonnant témoignage :

« Même si on ne croit pas en Dieu, il y a des éléments de l'idée de Dieu qui demeurent en nous, et qui nous font voir le monde avec des aspects divins. [...] Moi, je me sens non pas comme une poussière apparue dans le monde, mais comme un être attendu, provoqué, préfiguré. Bref comme un être qui ne semble pouvoir venir que d'un créateur, et cette idée d'une main créatrice [...] me renvoie à Dieu. Naturellement, ça n'est pas une idée claire et précise [...] ; elle contredit beaucoup d'autres de mes idées ; mais elle est là, vague. Et quand je pense à moi je pense souvent un peu comme ça, faute de pouvoir penser autrement. Parce que la conscience en chacun [...] n'est pas présente comme une formation graduelle ou faite d'une série de hasards, mais au contraire comme [...] une réalité qui est là constamment, qui n'est pas formée, qui n'est pas créée, mais qui apparaît comme constamment là tout entière. »⁷⁰

À partir de cet aveu métaphysique-biographique, on pourrait déployer sans trop de difficultés la psychanalyse existentielle de Jean-Paul Sartre en personne ! Quant à la contradiction criante qu'expriment ces lignes si révélatrices (un être humain *créé-par-Dieu* qui, simultanément, serait *non-créé*), Sartre en fait, dans *L'Être et le Néant*, le centre de son argumentation sur la non-existence de Dieu. C'est alors la notion de désir qui sert de pivot visant à expliquer la présence tenace dans la conscience humaine, non pas de la réalité effective du Dieu créateur, mais de l'idée mystifiée d'un tel Dieu, parce que le *manque-à-être* qu'est la liberté humaine existante ne peut pas manquer de désirer s'identifier idéalement à cet être *en-soi-pour-soi*, contradictoire dans les termes, qu'est Dieu :

« La liberté est [...] l'être qui se fait manque d'être. Mais comme le désir [...] est identique au manque d'être, la liberté ne saurait surgir que comme être qui se fait désir d'être, c'est-à-dire comme projet-pour-soi d'être *en-soi-pour-soi*. Nous avons atteint ici une structure abstraite qui ne saurait être aucunement considérée comme la nature ou l'essence de la liberté, car la liberté est existence et l'existence, en elle, précède l'essence [...]. Mais la structure considérée peut être dite la *vérité* de la liberté, c'est-à-dire qu'elle est la signification humaine de la liberté. »⁷¹

Notons bien que, selon Sartre, *cette structure abstraite est la vérité de la liberté*, et comprenons que c'est cela qui réduit l'homme sartrien à n'être qu'une passion inutile. Telle est l'impasse structurelle (impasse à la fois désolante et admirable parce qu'il s'agit d'une impasse voulue et théorisée par Sartre lui-même) en laquelle se résume la dialectique binaire du pour-soi et de l'en-soi :

« Toute réalité-humaine est une passion, en ce qu'elle projette de se perdre pour fonder l'être et pour constituer du même coup l'en-soi qui échappe à la contingence en étant son propre fondement, l'*Ens causa sui* que les religions nomment Dieu. Ainsi la passion de l'homme est-elle inverse de celle du Christ, car l'homme se perd en tant qu'homme pour que

⁷⁰ Simone de Beauvoir, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, édition citée plus haut, p. 616.

⁷¹ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 613. Et voir Simone de Beauvoir, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, édition citée plus haut, p. 615 : dans *L'Être et le Néant*, « j'ai essayé de montrer que Dieu aurait dû être "l'en-soi pour soi", c'est-à-dire un en-soi infini, habité par un pour-soi infini, et que cette notion d' "en-soi pour soi" était [...] contradictoire et ne pouvait pas constituer une preuve de l'existence de Dieu ».

DOI: [10.25244/uf.v13i3.1224](https://doi.org/10.25244/uf.v13i3.1224)**Marcel lecteur de Sartre en 1946**

POLITIS, Hélène

Dieu naisse. Mais l'idée de Dieu est contradictoire et nous nous perdons en vain ; l'homme est une passion inutile. »⁷²

Marcel – Sartre : peut-être deux *psychanalyses existentielles* à mener en parallèle⁷³ ? Je me contenterai de décentrer le débat (ou plutôt de le recentrer, sans conclure) en m'arrêtant sur cette citation d'un théologien qui, en 2004, écrivait ceci : « Le matin de Pâques, Pierre et le disciple bien-aimé rivalisent de vitesse pour se rendre au tombeau vide. Pierre ne voit qu'une perte, l'absence d'un corps. L'autre disciple voit avec les yeux de quelqu'un qui aime, et il voit un vide rempli de la présence du Ressuscité. »⁷⁴ Deux positions antithétiques, deux manières divergentes de croire — ou de ne pas croire. Entre Marcel et Sartre, le dialogue devra-t-il demeurer impossible à jamais ?

⁷² Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, édition citée plus haut, p. 662.

⁷³ Concluant sa conférence de 1946, Marcel s'interrogeait sur ce que serait l'avenir de la pensée de Sartre : « [Je] ne vois pas qu'il puisse être question pour lui de rien changer à ce qui fait le fond de sa doctrine. [...] Avouons, d'ailleurs, qu'il serait bien étrange qu'un philosophe parvenu à ce degré de notoriété [...] fournît l'effort héroïque [...] que nécessiterait une reconsidération massive de postulats qui trouvent un écho profond dans sa nature, et comme dans sa constitution psychanalytique. » (Gabriel Marcel, *Existence chez Sartre*, p. 89-90.)

⁷⁴ Timothy Radcliffe, O. P., *Que votre joie soit parfaite*, ouvrage traduit de l'anglais par Sœur Pascale-Dominique, O. P., et Michéline Triomphe, Paris, Les Éditions du Cerf, 2004, p. 135.